



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OLIVIER DUSSOPT

Le Ministre

Paris, le **09 JAN, 2024**

Nos Réf. : D-24-000068 OD/PZ

Monsieur,

La loi pour le plein emploi rénove la gouvernance du service public de l'emploi et de l'insertion par la création de l'opérateur France Travail, en remplacement de Pôle emploi, et du réseau pour l'emploi, centré autour de ce nouvel opérateur. Ce réseau aura pour mission d'accueillir, d'orienter, de former et d'insérer les personnes à la recherche d'un emploi ou rencontrant des difficultés sociales et professionnelles par un accompagnement rénové. Ces actions seront mises en œuvre par l'organisme le plus adapté à la situation de ces personnes. Le projet ambitieux également de répondre aux besoins des employeurs en matière de recrutement, de mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi.

Dans ce contexte, je souhaite vous confier la présidence du comité scientifique en charge de l'évaluation des réformes mises en œuvre dans le cadre de la mise en place de France Travail. Les analyses du comité viseront à couvrir l'ensemble des conséquences de l'instauration de France Travail en termes d'accompagnement vers le retour en emploi, d'organisation du réseau pour l'emploi, de recours aux prestations sociales et d'inégalités sociales. Votre expérience en économie du travail et vos compétences largement reconnues seront particulièrement utiles pour présider ce projet ambitieux. Vous dirigerez les travaux du comité scientifique, élaborerez la stratégie d'évaluation conjointement avec ses membres et rendrez compte de ses travaux. Le comité sera composé de personnalités reconnues dans le domaine de l'emploi et des politiques sociales dont la liste est annexée à cette lettre de mission.

Vous pourrez solliciter toute personne dont la présence ou, le cas échéant, l'audition vous paraît utile au déroulement des travaux du comité scientifique. Dans ses travaux, le comité scientifique pourra également s'appuyer sur l'expertise des institutions et administrations représentées lors des réunions du comité scientifique (Dares, France Travail, Unédic, Cnaf, DGEFP, DGCS, Drees, DG Trésor).

Pour conduire ses missions, le comité scientifique sera assisté par la Dares qui en assurera le secrétariat. Sous votre direction, le comité scientifique pourra réaliser des travaux en propre mais aussi commanditer par l'intermédiaire de la Dares des études ou des recherches sur le champ couvert par France Travail. En complément des études qu'elle sera amenée à financer, la Dares pourra également réaliser des travaux à la demande du comité scientifique. La sélection des projets se fera sur des critères scientifiques rigoureux en associant la Dares et les institutions partenaires sous la responsabilité du comité scientifique.

... / ...

Monsieur François FONTAINE

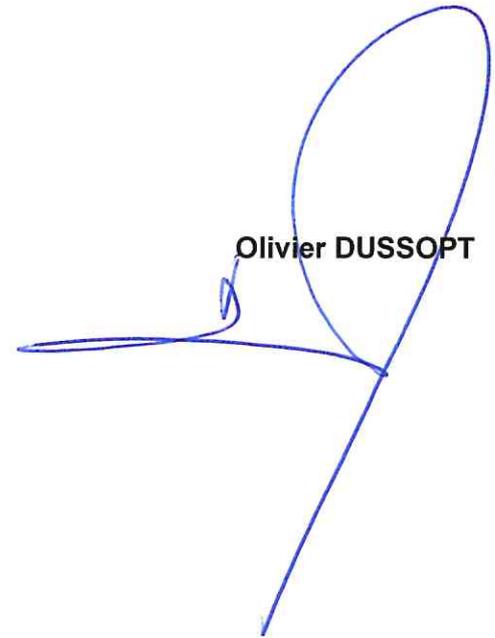
Professeur d'économie à l'École d'économie de Paris et à l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne
Campus Jourdan
48 Boulevard Jourdan
75014 Paris

Tél : 01 40 56 60 00
127 rue de Grenelle - 75350 PARIS 07 SP

L'activité du comité scientifique s'inscrit dans la gouvernance globale de France Travail, pilotée dans le cadre du comité national prévu par la loi. Il rendra régulièrement compte, au moins une fois par an, de l'avancement de ses travaux. Le comité national pour l'emploi pourra solliciter l'expertise du comité scientifique sur certaines dimensions de France Travail dans les limites du respect de son indépendance. Le comité scientifique pourra également être consulté sur le choix et l'interprétation de l'évolution des indicateurs de pilotage de la réforme.

A partir d'une expertise indépendante et rigoureuse, le comité scientifique tirera les enseignements des travaux conduits en termes de diagnostic et de conduite des politiques publiques. Vous rendrez compte de l'activité du comité scientifique dans un rapport public qui synthétisera les travaux réalisés, les résultats des études et évaluations financées sous son égide ainsi que les principales conclusions et orientations qu'il lui semble possible d'en retenir avant fin 2028. Des points d'étape annuels sont également attendus.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Olivier DUSSOPT